



Kit

pour une campagne contre
les maires anti-PACS

CLG
Nantes
Centre Lesbien & Gay de Nantes

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE



VILLE
DE
CASSIS

Service Aff...

Monsieur P
Prési...

Maires anti-PACS :

la campagne fait un malheur !



Le 5 janvier, après deux ans de campagne contre les maires anti-PaCS, ProChoix a mis en ligne la pétition des maires qui avaient signé contre le CUS en mairie. Compte rendu d'une campagne qui a fait beaucoup débattre dans nos communes...

Souvenez-vous...

Avril 1998, un collectif de maires (aidé en sous-main par des associations familialistes) se targue de 12000 et quelques signatures contre le CUS (futur PaCS). Les jours qui suivent, Michel Pinton, le maire UDF servant de porte-parole, parle de 19 000 maires se déclarant "soucieux de préserver la famille comme élément naturel et fondamental de toute société" et opposés "à la mise en place d'un contrat d'union pour les personnes de même sexe"

ainsi qu'"à l'implication du maire en tant qu'officier d'état civil". Le chiffre est contesté, les noms des pétitionnaires peu accessibles. Finalement, sous la pression, Michel Pinton se décide à publier la liste des signataires sur Internet. Hélas, le site sature et peu d'internautes parviennent à s'y connecter. Qui plus est, la liste est retirée du web au bout de quelques semaines. Entre-temps, tout va bien pour les maires, le gouvernement — qui n'attendait, il est vrai, qu'une occasion — a reculé. Le PaCS ne sera pas signé en mairie. Les pacsés verront leurs noms inscrits sur des registres tenus à part. Pinton et ses amis peuvent être contents. Ils ont réalisé un beau coup et à moindres frais... persuadés qu'ils

sont que personne n'ira s'intéresser désormais à cette pétition.

C'est alors que ProChoix entre en scène. Parmi les heureux internautes à être parvenus à se connecter, nous avons téléchargé la liste. À l'heure où elle tombait dans le trou noir du web, nous nous mettions à plusieurs pour la passer au crible, trier les maires des non-maires, les communes fantômes. Après deux mois de travail, le chiffre tombe : il n'est pas de 19000, comme l'avait annoncé Pinton, mais, d'après nos calculs, de 15 032. Il s'agit de maires de toutes petites communes, sans doute persuadés que l'homosexualité est un phénomène parisien qui ne concerne pas leurs contrées. D'où l'intérêt de leur prouver le contraire et de lancer une campagne. Le coup d'envoi est donné par la publication de la liste en annexe du livre "Les anti-PaCS ou la dernière croisade homophobe" (une enquête fouillée sur les réseaux anti-PaCS). Elle continue avec un travail interassociatif qui prendra deux ans. Elle trouve son aboutissement à la veille des municipales 2001...

Pourquoi une campagne contre les maires anti-PaCS ?

En menaçant de ne pas appliquer une loi de la République, les maires anti-CUS ont non seulement fait perdre la signature du PaCS en mairie (et donc réservé le statut civil au mariage), mais ils ont fait peser un sentiment d'insécurité à l'encontre de tous les citoyens visés par leur pétition. Comment vivre avec le souvenir de la manifestation d'une incroyable homophobie de plus de quinze mille maires ?

Interpeller ces maires

En collaboration avec de nombreuses associations et individus, nous avons tenté d'interpeller un maximum des 15032 maires sur leur signature au bas de cette pétition, que ce soit par le biais de lettres types ou personnalisées, et toujours dans l'objectif de leur demander, de façon polie mais ferme, quelle était aujourd'hui, avec leur recul, leur position.

Au 1er février 2001, après deux ans de campagne, nous avons interpellé par courriers tous les maires de la région parisienne (ProChoix-Paris), du Midi-Pyrénées (ProChoix-Toulouse), de Provence-Alpes Côte d'Azur (ProChoix-Marseille), de la Gironde (ProChoix-Paris), de Meurthe-et-Moselle (ProChoix-Paris), de Vendée (ProChoix-Paris), la plupart des maires de Loire-Atlantique (Centre Lesbien et Gay de Nantes) et environ 3000 maires disséminés sur tout le territoire. Si l'on tient compte des nombreuses lettres d'individus dont nous avons eu écho, de celles dont nous n'avons sûrement pas entendu parler, il se pourrait qu'environ 60 % des signataires de la pétition aient eu à se justifier, qu'ils aient reçu une lettre d'association, d'individu ou même d'un journaliste à la suite du livre, du site Internet ou d'un tract...

En dehors des mailings, certaines associations comme le CLG de Nantes (qui a fait un travail remarquable) ont en effet distribué des tracts dans les boîtes aux lettres de certaines communes de leur région (jusqu'à 16 000 tracts en tout!) L'un d'eux reprend un dessin de ProChoix, et signale: "Dans votre commune, les couples homosexuels sont indésirables à la mairie". Ils ont permis de récolter quelques lettres anonymes d'une homophobie fort instructive. Extraits d'une lettre anonyme postée d'Angers à l'intention du CLG de Nantes: "Vous n'avez pas honte, où est la vraie morale (...). Espérons que l'Esprit Saint vous éclairera afin de vivre normalement: couple femme et homme et ainsi les jeunes seront bien éduqués." Non contents d'avoir créé une secousse citoyenne des plus rafraichissantes, nous avons intensifié notre action à la veille des

Nos amis les futurs ex-maires: La Campagne à Paris

Tout le mois de février et jusqu'à la semaine précédant les municipales, ProChoix vous donne rendez-vous sur les marchés où ses troupes distribuent un tract disant ceci:

"Saviez-vous qu'à Paris, la quasi totalité des maires d'arrondissements de droite a signé la pétition contre le CUS (futur PaCS), organisée par Michel Pinton et des membres d'associations catholiques intégristes en avril 1998. Cette fronde des maires a décidé le gouvernement à renoncer à la signature du PaCS en mairie. C'est à cause d'elle que les pacsés doivent s'unir au tribunal, sur un registre tenu à part, et non sur un registre d'État civil comme tous les autres citoyens. C'est pour cela que nous menons aujourd'hui campagne contre les maires homophobes... Parce que tout citoyen a le droit de savoir pour qui il s'apprête à voter — surtout lorsqu'il s'agit de prises de positions publiques et politiques qui excluent certains administrés —, nous avons pris l'initiative de vous informer. Parmi les signataires de cette pétition à se représenter aux prochaines municipales, vous trouverez"

Au nom de la République...
Je vous déclare : "sous-citoyens"



Les maires parisiens qui ont signé la pétition contre le CUS

- **PIERRE LELOUCHE** (RPR) : le n°2 de la campagne de Philippe Séguin était tellement remonté contre le PaCS qu'il a signé la pétition des maires alors qu'il n'était pas maire! Pendant les débats sur le PaCS, il s'est illustré par ce propos: "Il y a les zoophiles aussi". Il était l'un des rares élus RPR à appeler à la manifestation anti-PaCS du 31 janvier. Il a également signé la pétition Muselier.

- **Benoîte Taffin** (sans étiquette) : maire du deuxième arrondissement, Benoîte Taffin a toujours été extrêmement conservatrice. Il lui arrive souvent de se trouver sur les mêmes positions que les élus du Front national au Conseil municipal. Elle préside enfin l'Association des contribuables associés, connue pour ses positions extrêmes, et ses courriers réclamant que l'on coupe les subventions des associations gays et lesbiennes et des organisations gauchistes...

- **Jean-Pierre Lecoq** (RPR) : Candidat à sa propre succession à la mairie du 6ème arrondissement, il a profité du mensuel municipal — Notre 6ème (sic!) — pour écrire: "Participant à différentes manifestations des JMJ, j'ai pu mesurer le calme, la gentillesse et la droiture de cette jeunesse exemplaire. Quel contraste saisissant avec le défilé de l'Europride, à la tête duquel plusieurs ministres s'étaient affichés...", en septembre 1997.

Ont également signé la pétition: Martine Aurillac (7ème), François Lebel (8ème), Gabriel Kaspereit (9ème), Lionel Assouad (14ème), René Galy-Dejean (15ème), Pierre Remond (17ème).

A noter: Lionel Assouad a été remplacé en tête de liste par Nicole Catala qui, bien que n'étant pas maire, a tenu des propos particulièrement scandaleux à propos du PaCS.

Les échanges de courrier Avec nos amis les maires

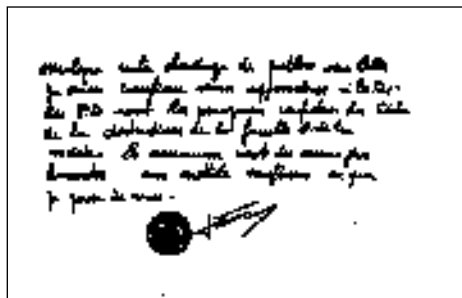
Suite à nos courriers (ou à ceux de nos associations partenaires comme le Centre lesbien et gay de Nantes), nous avons reçu plusieurs réponses de maires que nous avons classées en quatre catégories...

CEUX QUI PERSISTENT ET SIGNENT

André Rondeau,
maire de **BEZALLES**
(à l'attention de ProChoix-Paris)

"Monsieur (alors que la lettre était signée par la présidente de ProChoix, NDLR), malgré votre chantage de publier ma lettre, je vous confirme mon opposition à la Pax (sic NDLR). les PD sont les principaux infecteurs du sida de la destruction de la famille et de la société. les animaux ont des mœurs plus honnêtes, vos méthodes confirment ce que je pense de vous."

Date: le 9/02/2001

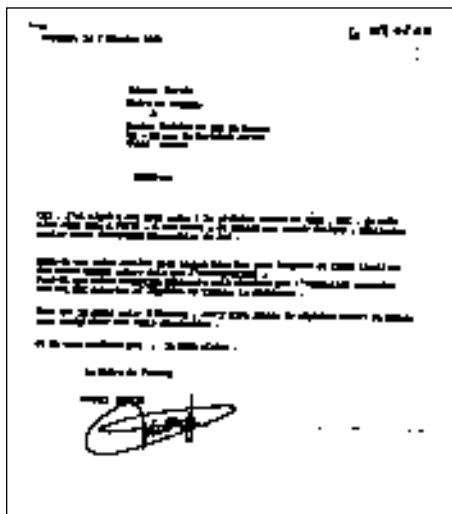


Robert Martin,
maire de **FROSSAY**
(à l'intention du Centre Lesbien et Gay de Nantes)

"Oui, j'ai signé (des deux mains) la pétition contre le PaCS (...) Faut-il que notre société soit tombée bien bas pour imaginer de faire légaliser des actes contre-nature (...). Tant

que je serais maire à Frossay, il n'y aura jamais de registre ouvert en mairie pour enregistrer une telle abomination (...). Je ne vous condamne pas, je vous plains"

Date: le 4 février 2000



CEUX QUI CONFIRMENT MAIS....

Gérard Jouve,
maire des **BEAUX DE PROVENCE**
(à l'attention des Grues Libérées-ProChoix Marseille)

"Je réponds bien volontiers à ce courrier, compte tenu du caractère courtois et républicain de ce dernier (...) J'ai effectivement fait partie des signataires d'un refus du PaCS. Ce denier a été adopté par l'Assemblée nationale et, à ce titre, respectueux des lois de mon pays, je pense qu'il ne doit plus faire l'objet de polémique (...) Je renouvelle ma réprobation à voir utiliser de pseudo-sentiments homophobes ou lesbophobes à des fins touristico-partisanes. Je suis heureusement rassuré par de vrais amis homosexuels qui, eux, n'ont jamais pratiqué de ségrégation."

Date: le 24 mai 2000

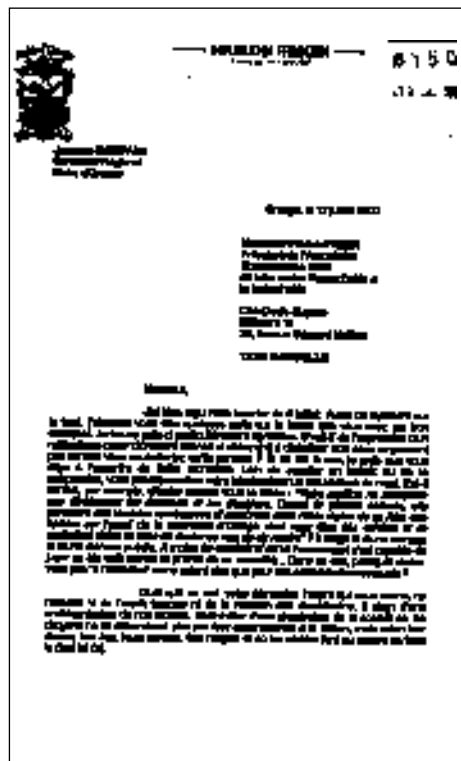
CEUX QUI NIENT

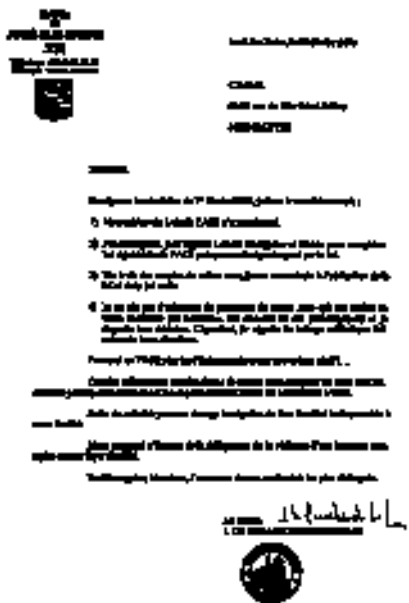
René Leroux,
maire de **GUERANDE**
(à l'attention du Centre Lesbien et Gay de Nantes)

"Je considère comme mensonger et diffamatoire le tract distribué sur la commune de la Turballe au nom du Centre lesbien et Gay de Nantes qui accuse le maire que je suis de s'être opposé au Pacte civil de solidarité (...) En ma qualité de député, j'ai voté POUR l'adoption de la proposition de loi relative au PaCS"

Date: le 4 février 2000

Précision de ProChoix: Si, effectivement, René Leroux (député PS) a voté pour le PaCS (comme tout son groupe), il ne nie pas avoir signé la pétition des maires contre la signature du CUS en mairie...





Roland Condomines,
maire de MONTCLAR
(interviewé par la Dépêche du Midi)

"J'ai signé ça moi ? Voyez, je ne m'en souviens même plus. Si vous le dites, c'est certainement vrai. En fait, j'ai dû parapher ce document, comme pour me débarrasser d'un prospectus..."

Date: le 13 février 2000

CEUX QUI REGRETTENT

Claude Cayala,
maire de BELCASTEL
(Interviewé par La Dépêche du Midi)

"Je me souviens avoir reçu de très nombreux coups de téléphone des organisateurs de la pétition. Devant tant d'insistance, j'ai finalement cédé, davantage par lassitude que par opinion. Et puis, il faut bien reconnaître que le PaCS avait habilement été résumé à une mesure en faveur des homosexuels... Si j'étais consulté aujourd'hui, je ne voterai pas (...) Franchement, je regrette de m'être associé à ce mouvement, alors que je ne connaissais pas vraiment le texte de loi. J'ai le sentiment d'avoir été manipulé (..) le PaCS est une bonne mesure."

Date: le 13/02/2001

municipales: mailings, tractage sur les marchés (voir encadré), diffusion d'un "kit de campagne contre les maires anti-PaCS" (qui peut être commandé sur le site Internet ou par correspondance)... Et surtout, lancement d'une campagne sur internet!

Notre action à la veille des municipales

À un mois et demi des municipales, à l'heure où il est particulièrement important de pouvoir s'informer, ProChoix a décidé de consacrer une rubrique de son site internet à la campagne des maires anti-PaCS: enquête sur la pétition, forum, lettres envoyées aux maires, leurs réponses (voir encadré), tout y est... Y compris, bien sûr, la liste intégrale des signataires que l'on peut consulter soit par nom de ville ou de commune, soit par département. Sitôt mise en ligne, la rubrique faisait déjà parler d'elle sur le Net. Après que *Le Monde* en ait parlé, nous avons atteint plus de 16 000 connexions par jour. Du délire! Et un sacré boulot pour la webmaster qui a dû se lever bien tôt pour répondre aux centaines de mails que nous avons reçus...

Les réactions par mail

Parmi les réactions, quelques lettres d'insultes (surtout les premiers jours) et beaucoup de questions et de félicitations. Au chapitre des mails surprenants, celui-ci: "Je viens de découvrir sur votre site la campagne contre les maires qui se sont prononcés en défaveur du pacte civil de solidarité. Je suis moi-même plutôt opposé à cette mesure, sans la rejeter farouchement et sans être un ayatollah du courant homophobe. Je suis donc assez choqué des amalgames sciemment opérés sur votre site entre opposition au PaCS et proximité idéologique avec l'extrême droite. Je suis également étonné par cette démarche de fichage de personnes qui ont simplement exercé leur liberté d'expression, un droit fondamental préservé par la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (art. 1 et 10). Pour ces deux raisons, j'en viens à me demander si ceux-là mêmes qui en accusent les autres n'usent pas de méthodes fascisantes (le fichage, la remise en cause de la liberté d'expression)..." Et voici notre réponse: "Cher François-Xavier, 1) merci d'avoir pris le temps de venir nous voir, relis toutefois attentivement le site: tu verras que nous ne procédons pas par amalgame et, qu'au contraire, notre enquête sur la pétition des maires est le fruit de plusieurs années de travail sur le courant familialiste (tu trouveras très peu de fois le mot "extrême droite" — nous ne l'utilisons qu'avec extrême précaution — et d'ailleurs ce qui nous intéresse en priorité, ce n'est pas tant le concours de l'APPF dans cette histoire, plutôt le contenu de la pétition). 2) Je suis moi-même étonnée que tu compares cette démarche à un

fichage puisqu'il s'agit d'une pétition, publiée jadis par les organisateurs de cette opération, et que nous nous contentons de mettre à la disposition des électeurs: il ne s'agit pas de vie privée mais d'une pétition publique, liée à des prises de positions politiques, signée par des élus! S'ils ne voulaient pas que les électeurs connaissent leurs positions sur le PaCS, peut-être auraient-ils dû s'abstenir de signer une pétition! Ce n'est pas une question de chantage, c'est la base de la démocratie, de la citoyenneté, dont nous faisons nous aussi partie...". Plus encourageant: "Salut à tous! Je suis content de vous dire que mon maire n'a pas signé cette connerie de pétition à la con... Merci pour votre super site, il est clair et précis, un vrai bonheur!". Enfin, un précieux conseil que nous sommes bien décidés à suivre (Nathalie G., par e-mail le 6/02/2001): "Pourquoi ne pas lancer la même campagne à propos de la pétition de Renaud Muselier visant à faire interdire l'adoption par des couples de même sexe pacés (alors que la loi ne le prévoit même pas!) ?". Le site a aussi suscité de nombreux articles dans des journaux locaux (ceux qu'affectionnent par-dessus tout nos chers maires), c'est dire si la mémoire a été rafraîchie ces derniers jours. Qui a dit que la démocratie locale n'était pas passionnante ?



Pour + d'infos: vous pouvez vous connecter sur notre site: <http://www.prochoix.org>